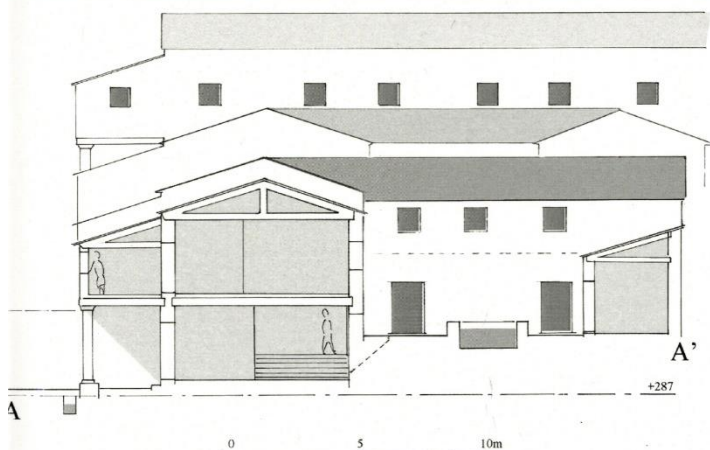




Archéologie

Histoire Romaine 138



**LUGDUNUM ET SES CAMPAGNES**  
ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

Sous la direction de François BÉRARD et Matthieu POUX



éditions mergoil

# Lugdunum et ses campagnes

Actualité de la recherche

Actes de la Commission des antiquités régionales  
du XVII<sup>e</sup> congrès international de l'Association Guillaume Budé,  
Lyon, 26-29 août 2013

Sous la direction de  
François Bérard et Matthieu Poux

avec la collaboration de Cécile BATIGNE-VALLET, Jean-Claude BEAL, Eric BERTRAND,  
Aldo BORLENGHI, Benjamin CLEMENT, Armand DESBAT, Etienne HOFMANN, Nicolas LAUBRY,  
Michel LENOBLE, Marjorie LEPELIER, Jean-François REYNAUD, Hugues SAVAY-GUERRAZ,  
Tony SILVINO, Philippe THIRION (†), Elise VIGIER



Editions Mergoïl  
Drémil Lafage  
2018

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b> .....	7
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	9
<b>DE LA LUGDUNUM GAULOISE À LA COLONIE DE PLANCUS : L'APPORT DES FOUILLES RÉCENTES</b>	
Armand Desbat, Matthieu Poux .....	13
<b>TRAME ET RÉSEAUX VIAIRES À LUGDUNUM : L'APPORT DE L'ATLAS TOPOGRAPHIQUE</b>	
Michel Lenoble, Philippe Thirion (†) .....	43
<b>L'URBANISME DE LA VILLE HAUTE DE LYON/LUGDUNUM : L'APPORT DES FOUILLES DE L'HÔPITAL DE FOURVIÈRE (LYON 5<sup>e</sup>, 2010)</b>	
Tony Silvino, Philippe Thirion (†), Benjamin Clément avec la collaboration de Gérard Charpentier, Michel Lenoble, Guillaume Maza, Rodolphe Nicot et Laudine Robin .....	69
<b>LES DOMUS DE L'ÎLOT CENTRAL DE L'ANTIQUAILLE (LYON 5<sup>e</sup>, 2011-2012)</b>	
Étienne Hofmann.....	117
<b>HABITER LES PENTES DE LA COLONIE DE LUGDUNUM : RELECTURE DES VESTIGES DU CLOS DE LA SOLITUDE (LYON 5<sup>e</sup>, 2013)</b>	
Benjamin Clément, Cécile Batigne-Vallet, Elise Vigier.....	139
<b>UN ENSEMBLE EXCEPTIONNEL DE PEINTURES MURALES ANTIQUES SUR LE SITE DE L'HÔTEL-DIEU À LYON (LYON 2<sup>e</sup>, 2011)</b>	
Eric Bertrand et Marjorie Leperlier .....	199
<b>DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS RELIGIEUSES, À LYON ET À VIENNE</b>	
François Bérard et Tony Silvino .....	225
<b>LA VIE RELIGIEUSE DE LA COLONIE DE LUGDUNUM SOUS LE HAUT-EMPIRE</b>	
Nicolas Laubry .....	245
<b>L'AQUEDUC DU GIER À LA LUMIÈRE DES DONNÉES ÉPIGRAPHIQUES</b>	
Aldo Borlenghi.....	277
<b>UNE ENCEINTE RÉDUITE À LYON (FIN III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> S. apr. J.-C.)</b>	
Jean-François Reynaud (et collaborateurs).....	309
<b>LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES GALLO-ROMAINES EN RHÔNE-ALPES : PROBLÉMATIQUE, ÉTUDE DE CAS</b>	
Jean-Claude Béal.....	345
<b>LISTE DES AUTEURS</b> .....	371

## Un ensemble exceptionnel de peintures murales antiques sur le site de l'Hôtel-Dieu à Lyon (Lyon 2<sup>e</sup>, 2011)

ERIC BERTRAND ET MARJORIE LEPELIER

### LA RECONVERSION DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON, UN VASTE PROGRAMME D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

En 2010, huit siècles après la première mention de son existence, l'Hôtel-Dieu de Lyon a cessé d'être un hôpital. Avec son imposante façade dominant la rive droite du Rhône (Fig. 1), l'ensemble du monument, dont les principales extensions ont été réalisées entre le début du XVII<sup>e</sup> siècle et l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est désormais en cours de reconversion par un aménageur privé. L'intégralité des bâtiments étant classée à l'inventaire du patrimoine, le réaménagement du site se concentre essentiellement sur la création de niveaux enterrés dans la plupart des cours présentes au cœur du monument.

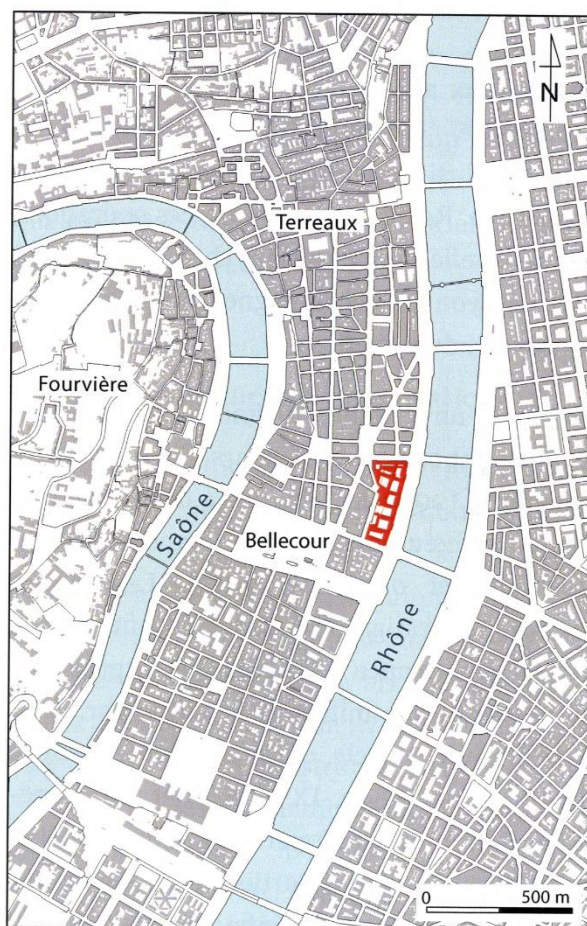


Fig. 1 - Situation de l'Hôtel-Dieu sur la Presqu'île lyonnaise (DAO : SAVL)

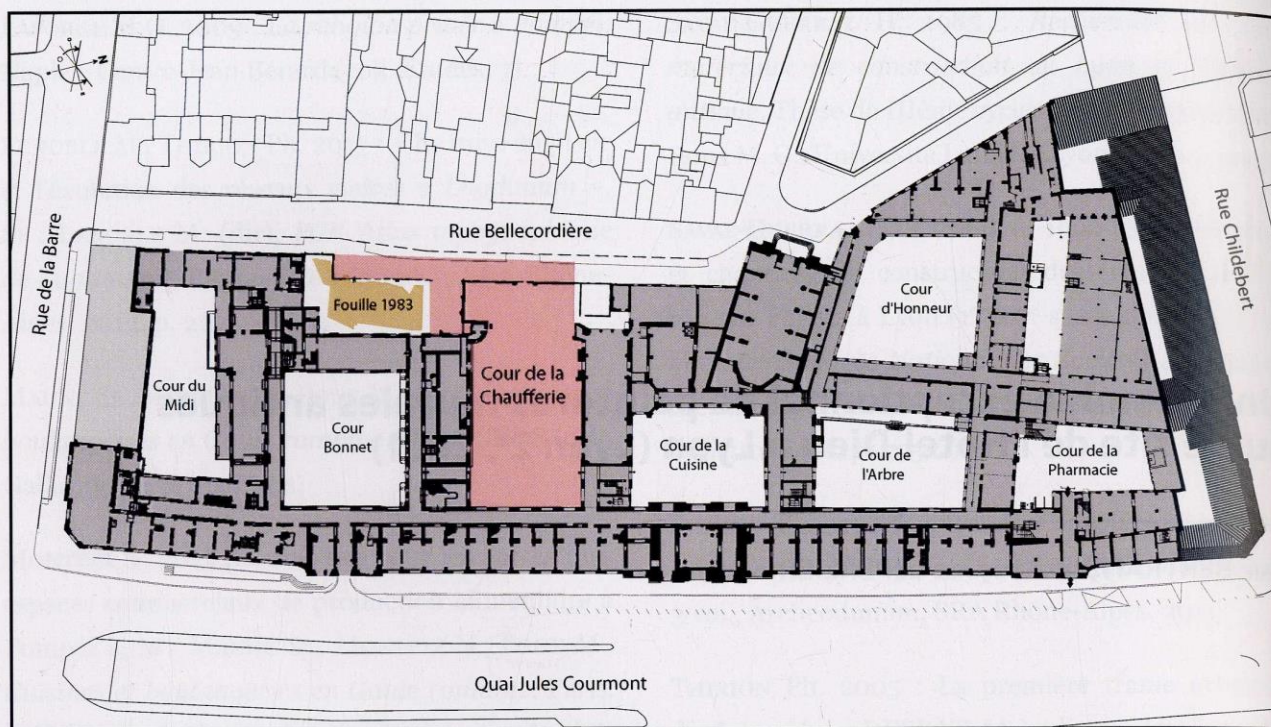


Fig. 2 - Plan de l'Hôtel-Dieu, localisation de la fouille (DAO : SAVL)

Ces travaux affectant le sous-sol ont conduit le Service Régional de l'Archéologie à délivrer plusieurs prescriptions d'archéologie préventive. Réalisées ou à venir, ces opérations ont été confiées au Service archéologique de la Ville de Lyon qui accompagne l'aménageur sur l'ensemble du projet<sup>1</sup>.

En 2011, un premier diagnostic mené dans la plus importante des cours, la cour de la Chaufferie (2000 m<sup>2</sup>, Fig. 2), a déclenché une fouille au cœur du site dès l'année suivante (Bertrand *et al.*, 2011, 2015). Les quatre mètres de stratigraphie observés ont permis la reconnaissance d'occupations pérennes antiques entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et la fin du IV<sup>e</sup> siècle, d'une modeste structure funéraire isolée au IX<sup>e</sup> siècle et de la réurbanisation du site à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle dont l'habitat (quartier du Bourghanin) se développe et se densifie jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Chaque agrandissement de

l'Hôtel-Dieu s'est fait au dépens des quartiers d'habitation ; celui de l'architecte J.-G. Soufflot est mis en œuvre en 1741. La cour de la Chaufferie est intégrée à cette partie du bâti, mais l'espace qui la délimite n'est définitivement fixé qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle après une nouvelle série de démolitions d'immeubles au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et par la destruction en 1937 d'une aile datant du XVIII<sup>e</sup> siècle permettant ainsi la réunion des deux cours qu'elle séparait. La surface dégagée a alors permis la construction d'une vaste chaufferie destinée à l'ensemble de l'hôpital.

La cour de la Chaufferie atteint sa surface maximale dans les années 80 lors de la disparition du bâtiment technique qui l'occupait presque en totalité. Il est remplacé par une nouvelle centrale, plus compacte, enterrée en bordure de la rue Bellecordière. Cette relocalisation de la centrale a généré une première fouille de sauvetage en 1983 attestant

alors une occupation antique en bordure orientale de la Presqu'île (Le Mer, Chomer, 2007, p. 358-359).

## L'HABITAT ANTIQUE DE LA COUR DE LA CHAUFFERIE

Dans l'emprise de la cour de la Chaufferie, plusieurs phases d'occupation antique ont pu être caractérisées. Toutefois, celles-ci ont particulièrement souffert des constructions modernes et contemporaines. Pour l'époque contemporaine, les fondations de la chaufferie et notamment les fosses contenant les cuves à hydrocarbures, ont amputé une bonne partie de la séquence stratigraphique. La densité importante des fondations modernes liées aux immeubles modernes et aux bâtiments détruits de l'hôpital Soufflot accumulent des surfaces non-négligeables de stratigraphie perdue auxquelles il faut ajouter de nombreuses caves, fosses d'aisance ou puits. Les vestiges antiques sont donc apparus fortement endommagés et souvent isolés les uns des autres.

### Les données géomorphologiques

L'analyse topographique des dépôts alluvionnaires<sup>1</sup>, tous d'origine rhodanienne, a mis en évidence une légère éminence d'orientation nord-sud correspondant à une levée de berge sur la rive droite du Rhône (Fig. 3). Ce relief, présent à l'est de l'emprise de fouille, est soutenu par la charge caillouteuse du fleuve qui n'a pas été altérée par les installations anthropiques. Si l'ascension de la levée est progressive du côté du lit mineur<sup>2</sup>, sa retombée occidentale est nettement plus marquée<sup>3</sup>. Au-delà de la berge, la Presqu'île

1 Etude géomorphologique H. Tronchère, S. Gaillot (SAVL).

2 Entre 163,9 m et 164,1 m NGF sur une vingtaine de mètres.

3 De 164,1 m à 163,1 m NGF sur deux mètres.

s'ouvre comme une dépression plongeant d'1,2 m dans l'emprise de la fouille, le plancher caillouteux continue sa descente à l'ouest de la rue Bellecordière dans la fouille réalisée au 83, rue de la République (Le Nezet-Célestin *et al.*, 1998, p. 18).

Conformément aux observations faites sur l'ensemble des sites fouillés en Presqu'île, les sables graveleux sont systématiquement coiffés par des dépôts fins de débordement (limons). L'accumulation de ces dépôts est évidemment conditionnée par la topographie du cailloutis, ils en atténuent toutefois le relief en comblant les dépressions. Ainsi, les alluvions fines épaisses d'une trentaine de centimètres sur la levée de berge, se sédimentent sur plus d'un mètre dans la plaine d'inondation de la Presqu'île.

Si le toit des sables graveleux est scellé par les dépôts fins, le sommet des limons de débordement a dû être arasé sur la levée de berge pour niveler le terrain avant les premières constructions. C'est en tous cas ce qui semble se dégager en partie orientale de la cour par l'observation des épaisseurs de limon remobilisé.

### Les premiers indices d'urbanisation

Les études de mobilier<sup>4</sup> permettent de situer les premiers niveaux d'occupation dans les années 40-60 apr. J.-C. La stratigraphie révèle deux phases d'occupation dans cette brève période. Au sud-ouest du site, du côté de la rue Bellecordière, un premier niveau de fréquentation, sans aménagement conservé, ne montre pas de sol construit ; seul l'épandage discret et modeste de matériel est contemporain de tâches foyères occasionnelles ayant rubéfié le substrat limoneux. Dans un second temps,

4 Études réalisées par S. Carrara, L. De Chavagnac, C. Mège et L. Robin.

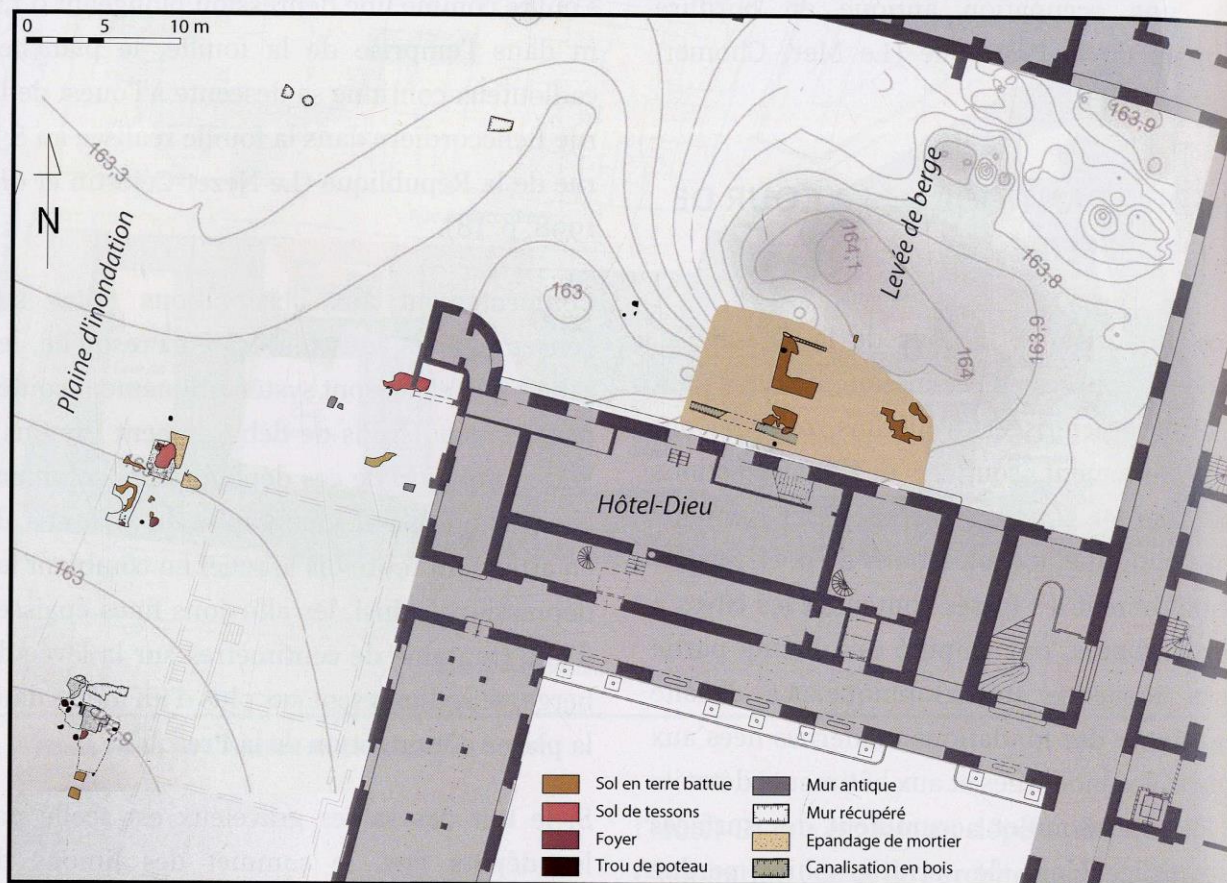


Fig. 3 - Topographie naturelle et plan des vestiges antiques de l'état 1

des sols aménagés en terre battue ou constitués de tessons de céramiques à plat sont disposés dans le même secteur et en partie méridionale de la cour de la Chaufferie au sommet de la levée de berge (Fig. 3).

Si les zones d'occupation sont clairement définies, l'organisation du bâti qui semble se mettre en place est très mal documentée. Les vestiges conservés n'ont pas été épargnés par les constructions modernes. Mais il est aussi très probable que les états suivants aient pu globalement reprendre le plan conçu initialement. L'existence d'un habitat viabilisé est en tous cas bien signalé par l'installation d'une tranchée accueillant au sud de la cour de la Chaufferie le négatif d'une conduite en bois pour laquelle une frette métallique était encore

en place. L'orientation de cet aménagement fixe par ailleurs celle qui sera maintenue durant l'Antiquité.

Les structures des premiers bâtiments sont peu indicatives sur sa nature, toutefois les remblais associés à sa destruction évoquent plus spécifiquement un habitat avec un premier ensemble détritique d'enduits peints.

Ces premières installations sont relativement tardives au regard des sites voisins qui montrent des traces de fréquentation ou des aménagements dès l'époque augustéenne (principalement rue de la République et rue Childebert, Arlaud *et al.*, 1998 ; 2000, p. 56-59). Cette chronologie

souligne à nouveau la difficulté d'établir sur les rives de la Presqu'île un habitat pérenne à l'abri des hautes eaux de la confluence.

### La domus de l'Hôtel-Dieu

Les remblais issus de la démolition du premier état, largement présents au sud de la cour de la Chaufferie, forment le socle d'une nouvelle construction dont le plan peut être plus aisément restitué (Fig. 4 et 5). Une série de sols en terrazzo sont apparus cloisonnés au sein des fondations en tranchées étroites des bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle. Très largement récupéré à l'abandon du site, un long mur de façade court d'est en ouest sur au moins 28 m. Son retour à l'ouest est occulté par un mur moderne, à l'est il s'échappe de l'emprise de fouille. Cette

façade, orientée au nord, n'a pas directement livré d'élément architectural signalant l'entrée, mais à l'arrière de celle-ci, deux angles de murs symétriques, dont ne subsistent que les premières assises de fondations, doivent indiquer la présence d'un vestibule flanqué de deux pièces.

Dans cette partie centrale de la *domus* aucun sol n'est conservé. L'hypothèse d'une cour, logiquement positionnée dans l'axe de l'entrée, est renforcée par l'absence des remblais détritiques qui soutiennent par ailleurs les sols construits. Un apport important de graviers de rivières localisé dans ce secteur a pu constituer un soubassement drainant pour un espace ouvert (Fig. 4). Quelques décimètres carrés de terrazzo épargnés sur le côté ouest de la cour

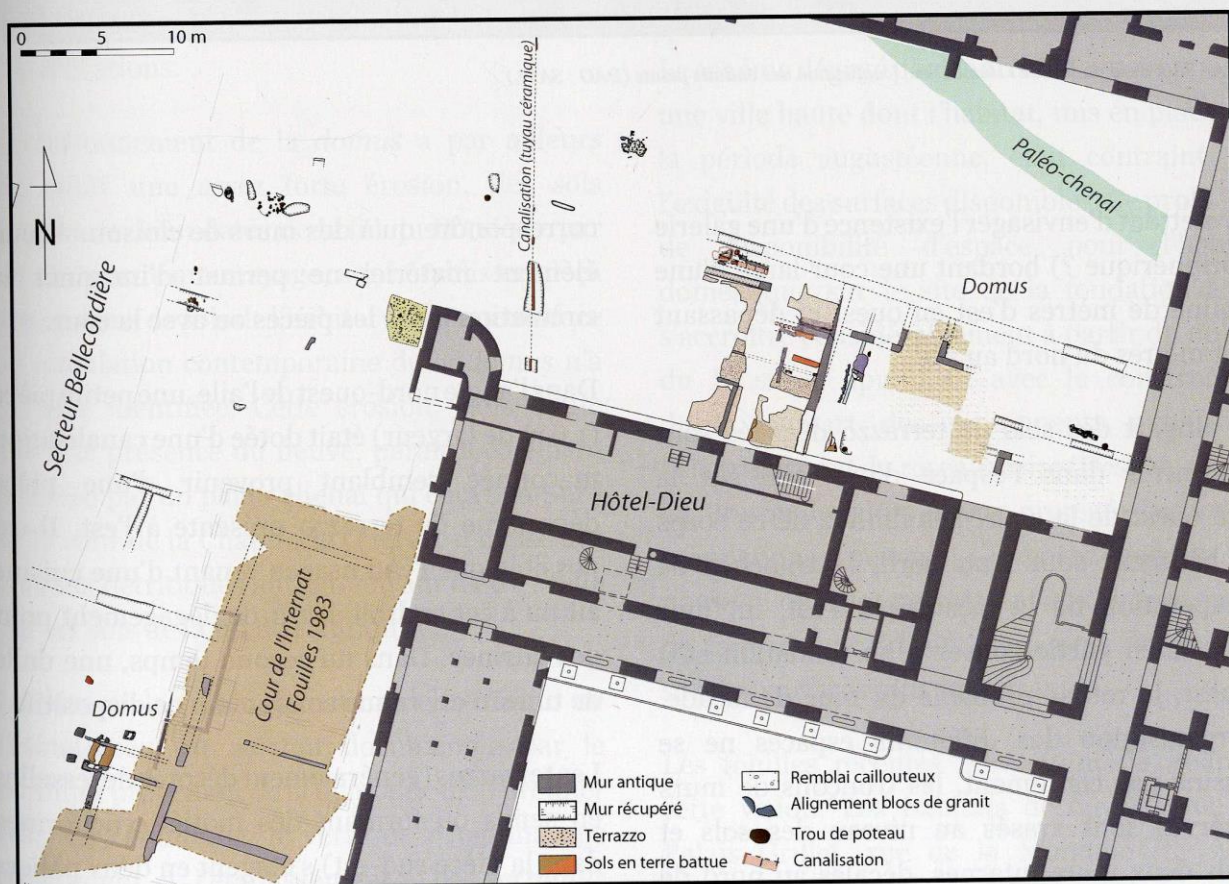


Fig. 4 - Plan des vestiges antiques de l'état 2 (DAO : SAVL)



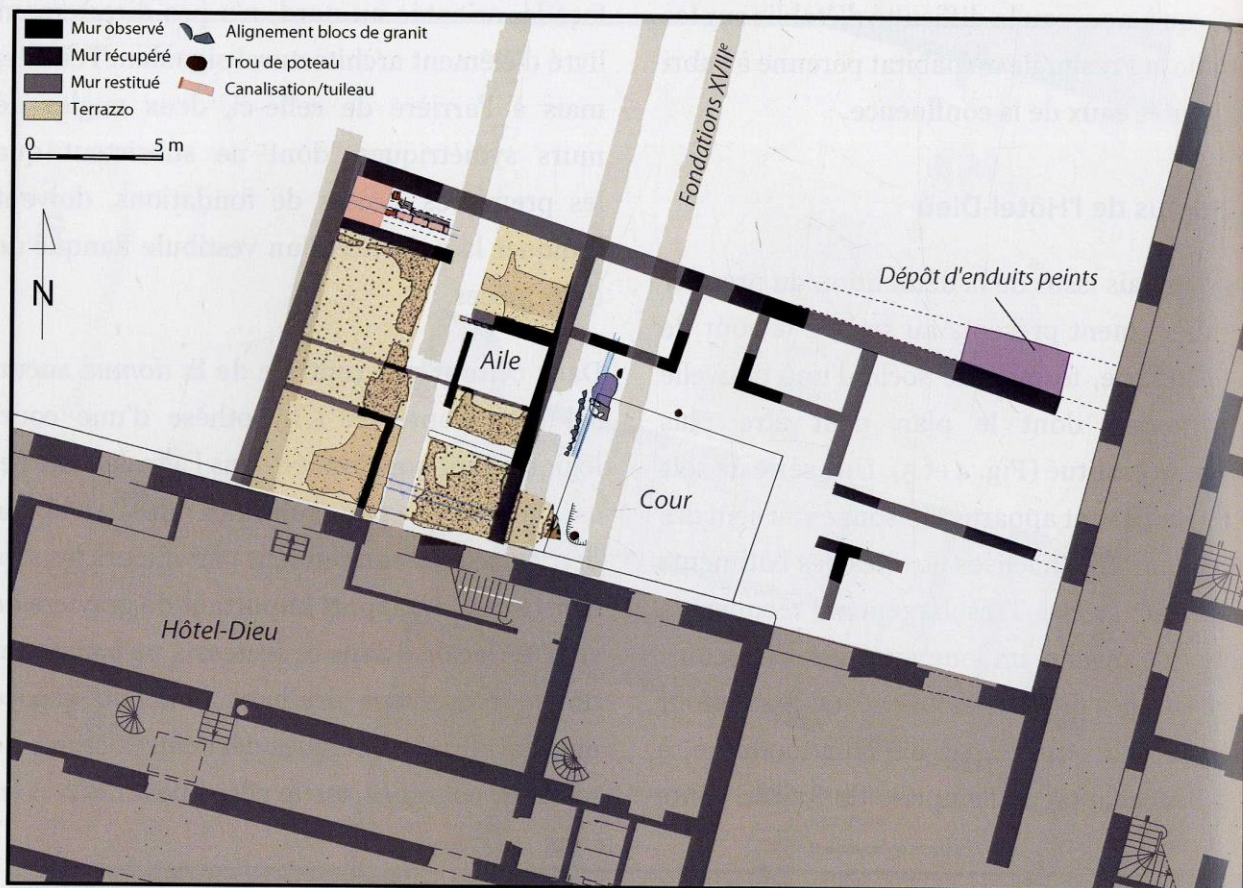


Fig. 5 - Plan de la domus de l'Hôtel-Dieu, localisation des enduits peints (DAO : SAVL)

permettent d'envisager l'existence d'une galerie (périphérique ?) bordant une cour large d'une dizaine de mètres d'est en ouest et dépassant huit mètres du nord au sud.

La plupart des sols de terrazzo dégagés sont concentrés dans l'espace d'une aile sur le côté ouest de la cour. Les limites de ce corps de bâtiment sont : au nord, la tranchée de récupération de la façade ; à l'est, un mur porteur en partie conservé en fondation et à l'ouest, le retour probable du mur de façade. L'organisation des différents espaces ne se dessine pas clairement, les tronçons de murs observés sont arasés au niveau des sols et seuls deux murs internes, décalés au nord de l'aile, sont suffisamment puissants pour avoir été porteurs. Les autres structures ne peuvent

correspondre qu'à des murs de cloison. Aucun élément matériel ne permet d'imaginer la circulation entre les pièces ou avec la cour.

Dans l'angle nord-ouest de l'aile, une petite pièce (1,6 m de largeur) était dotée d'une canalisation maçonnée semblant provenir d'une pièce dépourvue de terrazzo présente à l'est. Il est possible que l'eau usagée venant d'une cuisine ait pu à cet endroit servir de dégagement pour des latrines. Dans un second temps, une dalle de tuileau est venue condamner ce dispositif.

Les terrazzos (généralement décorés de tesselles en semis ou formant des motifs cruciformes dans la pièce sud-est) s'étagent en deux paliers

du sud vers le nord. Ce différentiel d'une quarantaine de centimètres est déterminé par les épaisseurs du remblai sous-jacent.

Selon un module finalement assez courant, l'aile occidentale devait atteindre 9 m de largeur (30 pieds), son développement vers le sud disparaît sous les bâtiments de l'Hôtel-Dieu.

La partie orientale de la *domus* est particulièrement mal conservée. Aucun sol n'étant demeuré en place, seule la spoliation des maçonneries permet d'entrevoir la poursuite du bâti en retrait de la façade. Globalement, la *domus* a été arasée au niveau des sols conservés, niveau à partir duquel la majorité des fondations maçonnées ont été récupérées. La couche antique qui scelle cette démolition/exploitation est peu épaisse et ne recèle, à l'exception de quelques tuiles fragmentées, quasiment pas d'éléments issus de la démolition des élévations.

L'environnement de la *domus* a par ailleurs dû subir une assez forte érosion, des sols extérieurs, bien datés de la fin du IV<sup>e</sup> siècle par un abondant monnayage, sont établis en deçà des niveaux de sols de l'habitat et aucune surface de circulation contemporaine de la *domus* n'a pu être identifiée. Cette érosion, sans doute liée à la présence du fleuve, paraît localement illustrée par un paléo-chenal qui court au nord de la cour de la Chaufferie (Fig. 4), il incise des niveaux détritiques antiques avant d'être scellé par les sols de la fin de l'Antiquité.

La date de la (re)construction de la *domus* de l'Hôtel-Dieu est surtout documentée par le mobilier provenant de la démolition du premier état. La céramique, le verre et le monnayage concordent à l'établissement d'un *terminus post quem* autour de 70 apr. J.-C. et la période de construction peut-être replacée entre ce

terminus et le début du II<sup>e</sup> siècle. Les éléments datants permettant d'estimer la durée de vie de la *domus* sont ténus, des indices discrets ou plus flagrants de réaménagements au sein de l'aile occidentale évoquent des modifications au début du III<sup>e</sup> siècle.

## LA DOMUS DE L'HÔTEL-DIEU ET L'HABITAT DOMESTIQUE EN PRESQU'ÎLE

Les éléments de plans qui alimentent notre perception de l'habitat gallo-romain sur le confluent demeurent très fragmentaires (Delaval, 1995). L'accumulation des données récentes met toutefois à mal une vision longtemps caricaturale due aux nombreuses découvertes de mosaïques (Desbat, Lascoux, 1999) qui, au sud de la Presqu'île (quartier d'Ainay), témoignaient uniquement d'un quartier résidentiel et économique très favorisé. Le schéma dégagé par les archéologues opposait une ville haute dont l'habitat, mis en place dès la période augustéenne, était contraint par l'exiguïté des surfaces disponibles. Ce problème de disponibilité d'espace pour l'habitat domestique sur le site de la fondation a pu s'accroître considérablement à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. avec la construction de la plupart des monuments publics et l'élargissement du réseau viaire (Desbat, 2008). La Presqu'île, alors mieux protégée contre les inondations, pouvait s'imposer comme un nouveau quartier permettant aux classes aisées de faire construire des demeures de prestige sur des surfaces plus importantes.

Les fouilles récentes permettent de nuancer cette vision. Les habitats découverts rue du Palais Grillet, rue de la Monnaie (Le Mer, Chomer, 2007, p. 352-353, 359-362) ou rue sainte-Hélène (Carrara *et al.*, 2008) ne sont

pas aussi ostentatoires que les demeures mises au jour au sud de la Presqu'île. Quoi qu'il en soit, les données réunies à partir des fouilles menées sur la colline de Fourvière, montrant un urbanisme dense en îlots dotés de portiques sur voies, ne sont pas réalimentées par les informations recueillies en Presqu'île.

Néanmoins, en mettant de côté les vestiges d'habitat au sud-ouest de la fouille, (zone Bellecordière) qui ne permettent que l'identification d'un dispositif d'entrée depuis l'ouest (Fig. 4), le plan restitué de la *domus* de l'Hôtel-Dieu illustre plutôt une trame urbaine suffisamment lâche pour autoriser la construction d'un habitat sur des surfaces plus confortables. Cette configuration se rapproche davantage des observations faites dans le quartier suburbain de Vaise (maison au *Xenia*, Delavalet al., 1995, p. 73-129) que de l'urbanisme engoncé connu sur la colline de Fourvière. Avec une juxtaposition d'habitat modeste, de structures artisanales ou commerciales et de *domus* plus ostentatoires, la Presqu'île donne l'image de *continentia* qui se développent entre le cœur de la colonie et un *suburbium* plus éloigné accueillant les nécropoles (Lafon, 2001, p. 206-208, Péchoux, 2008, p. 22, 38). Cette continuité de la ville a permis à l'aristocratie d'ajouter à son implantation politique au centre de la cité un logement résidentiel à la mesure de son aisance. Ce type de tissu urbain associant habitat privilégié et activités économiques est aussi une caractéristique du quartier antique de Saint-Romain-en-Gal à Vienne avec dans les deux cas une distance encore acceptable avec le centre civique de la cité (Vipard, 2007, p. 263-265).

Durant tout le Haut-Empire, les vestiges d'habitat de l'Hôtel-Dieu se concentrent dans les zones méridionales de la fouille. Ils occupent

une même emprise et respectent une même orientation. Le zonage général des orientations du bâti identifié en Presqu'île (M. Lenoble dans Blaizot et alii., 2010, p. 1-4) montraient deux grandes tendances conditionnées par la géographie du confluent : une orientation N26°E au sud de la place Bellecour et une orientation N10°O au nord de la place des Jacobins. Avec une orientation N17°E pour l'Hôtel-Dieu et une orientation N20°E pour le site du 83 rue de la République, ce secteur de la ville permet l'articulation de ces deux quartiers. La *domus* de la place des Célestins (Arlaud et al., 2000, p. 84-100) positionnée côté Saône sur une même latitude confirme cet ajustement de l'orientation du bâti (N22°E) sur l'arc que forme la Presqu'île.

## LE DÉPOTOIR D'ENDUITS PEINTS

Les enduits peints de la cour de la Chaufferie n'étaient pas en place et n'ont pas été recueillis au sein d'un remblai directement lié à la démolition d'un état de l'habitat. Les fragments étaient accumulés en comblement d'une dépression longitudinale conditionnée au sud par le tracé du mur de façade septentrional de la *domus* avant sa récupération (Fig. 5). Le dépôt, fouillé sur 4 m de longueur, se prolongeait vers l'est au-delà de l'emprise de fouille et était interrompu à l'ouest par des structures modernes. Profond d'une quarantaine de centimètres, sa largeur atteignait 1,60 m. La découverte de fragments d'enduits peints moins abondants durant le diagnostic, toujours au pied de la façade vers l'ouest, permet d'imaginer un dépôt de plus d'une dizaine de mètres s'étiolant vers l'ouest.

Les fragments d'enduits peints arrachés à leur support constituaient l'unique matériau de comblement de la dépression imprimée directement dans les dépôts fins d'inondation

de la berge. Bien que l'ensemble des remblais détritiques du site comportant des éléments d'élévations soient attribués à la démolition du premier état, la séquence stratigraphique ne permet malheureusement pas d'établir un lien spécifique entre le rejet des enduits et les niveaux de sols identifiés de la *domus* ou de ses abords extérieurs. Seule la proximité topographique entre le dépôt et les vestiges d'habitat et le fait que les plaques d'enduits, parfois volumineuses, ne semblent pas avoir été déplacées sur une longue distance, ni avoir été remobilisées au sein d'un remblai détritique couvrant, invite à rapprocher ces éléments de la décoration de la *domus*. Quelques rares tessons de céramique permettent de replacer l'arrachage du décor pariétal au plus tôt à la fin du II<sup>e</sup> siècle.

## LE DÉCOR PEINT

### Observations techniques

Le sous-sol de l'Hôtel-Dieu est particulièrement humide du fait de sa situation en bordure immédiate du Rhône. Ces conditions, tout comme le lieu d'enfouissement, ont probablement joué dans la préservation des fragments et de leurs couleurs. Mais cela a aussi eu l'effet négatif de rendre les mortiers pulvérulents, ce qui les fragilise. Les quatre ensembles peints décrits ici n'ont pas présenté de difficulté lors des opérations de nettoyage et toutes les phases d'étude ont pu être menées à bien. L'état de conservation est donc jugé bon, puisque le décor est toujours lisible. On constate néanmoins des altérations telles que de nombreux éclats de couleurs disparus sur les motifs, qui se lisent parfois en filigrane. Quant au fond, s'il apparaît parfois quelque peu fin et usé, il n'en reste pas moins bien conservé.

La qualité d'exécution de ces peintures est tout à fait correcte. Le fond, justement, résiste bien car il a été posé dans les règles de l'art de la fresque, ce qui a permis la bonne réalisation de la carbonatation (réaction chimique entre l'oxygène et la chaux du mortier qui fixe le pigment dans la matière). Ceci explique probablement le fait que les traces de lissage soient peu visibles. Quant aux motifs, ils sont simples mais bien réalisés. Ce type de production correspond, en terme de qualité, à ce que l'on trouve habituellement dans la région. Deux types de tracés préparatoires ont été repérés. Sur l'ensemble 1, ce sont des traits blancs, fins et très dilués, qui ont été aperçus sur des motifs décoratifs dont des éclats de couleurs avaient sauté. Ces tracés donnent par exemple l'impulsion d'une volute ou bien les contours d'une figure. Pour l'ensemble 4, c'est une incision qui donne l'emplacement d'une tigelle agrémentée de feuilles, reliée au candélabre.

L'ensemble 1 recouvrait un mur en moellons, comme en témoignent les empreintes relevées sur son revers. Pour les autres peintures (ensembles 2, 3 et 4), le support était tout autre. En effet, les traces de clayonnage indiquent des murs en matériaux périssables, peut-être en briques d'adobe qui auraient été revêtues de lamelles de bois posées en chevron (Fig. 6). On peut imaginer que les cloisons des pièces de la *domus* étaient réalisées avec ces matériaux. De façon générale, on décompte trois couches de mortier pour ces enduits peints. La dernière couche de l'ensemble 1 est composée d'un dégraissant de grains de quartz uniquement, ce qui confirme, par ce soin particulier, le caractère spécifique de cette peinture.

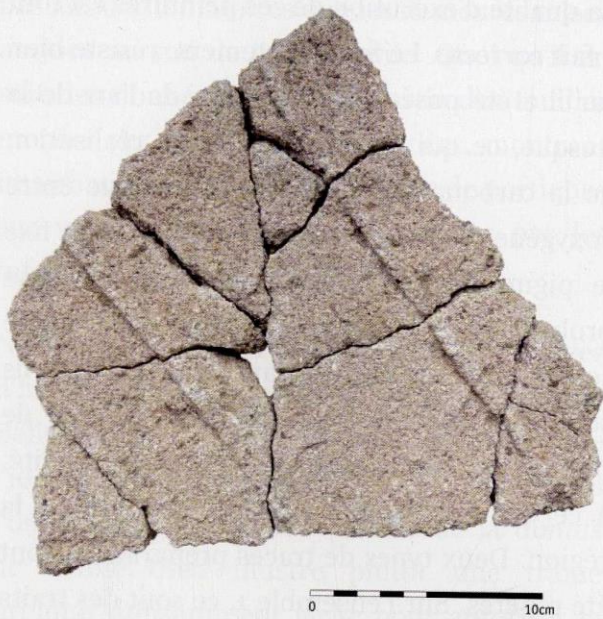


Fig. 6 - Revers des enduits peints présentant des empreintes de clayonnage.

### Description des décors

Les ensembles 1 à 3 proviennent du fossé décrit ci-dessus. Étroitement mêlés ou bien côte à côte, leur enfouissement semble concomitant, ce qui suggère une destruction contemporaine ainsi qu'une provenance idoine. Néanmoins, les différences des choix iconographiques témoignent de la divergence de fonction des pièces dont ils sont issus. On distingue ainsi une pièce dite de réception de pièces plus sobres, probablement réservées à la vie de la famille, comme une chambre ou un salon privé. L'ensemble 4 quant à lui a été découvert sous un sol maçonné appartenant à un état postérieur. Sa présence à une nette distance des ensembles précédents interroge quant à son lien avec eux tant du point de vue de sa situation géographique initiale que de sa datation potentiellement contemporaine.

### Ensemble 1

L'ensemble 1 est le plus volumineux<sup>5</sup>, il représente cent-vingt-cinq caisses, pour une surface conservée estimée à 17,73 m<sup>2</sup>.

Lors du prélèvement, il est apparu que les plaques supérieures, mal conservées, appartenaient à la zone inférieure du décor. Parmi elle, des amas blanchâtres et friables pourraient être les vestiges d'une corniche stucquée, marquant la transition entre le mur et le plafond. Il semblerait que le pH acide du sédiment ait rongé ce stuc. Cet élément est donc à intégrer dans la description et la restitution hypothétique.

Cette peinture murale de l'Hôtel-Dieu présente une organisation en deux zones : une zone inférieure et une zone médiane, subdivisée en panneaux et inter-panneaux (fig. 7). Ce type d'organisation est fréquent dans la peinture gallo-romaine.

La zone inférieure se compose d'une plinthe orangée, agrémentée de mouchetis blancs. Elle est surmontée d'une alternance de compartiments et d'inter-compartiments rouge ocre, de 30 cm de hauteur. Ils sont ornés de touffes végétales vertes, ainsi que d'oiseaux blancs rehaussés de bordeaux dont le profil évoque des échassiers. La zone inférieure est limitée par une bande jaune ocre. La transition avec la zone médiane est matérialisée par une bande de séparation verte de 12 cm. Elle supporte une prédelle noire de 30 cm de hauteur, interrompue aux angles de panneau par de petites colonnettes vertes et blanches, présentant une base et un chapiteau. Sur la

<sup>5</sup> Cette peinture fait l'objet d'un article qui lui est entièrement dédié : « Les enduits peints de l'Hôtel-Dieu à Lyon (2<sup>e</sup> arr.), un décor remarquable du I<sup>er</sup> siècle p. C. », *Actes du colloque AFPMA de Toulouse 21-22 novembre 2014* (Bertrand, Leperlier, 2016).

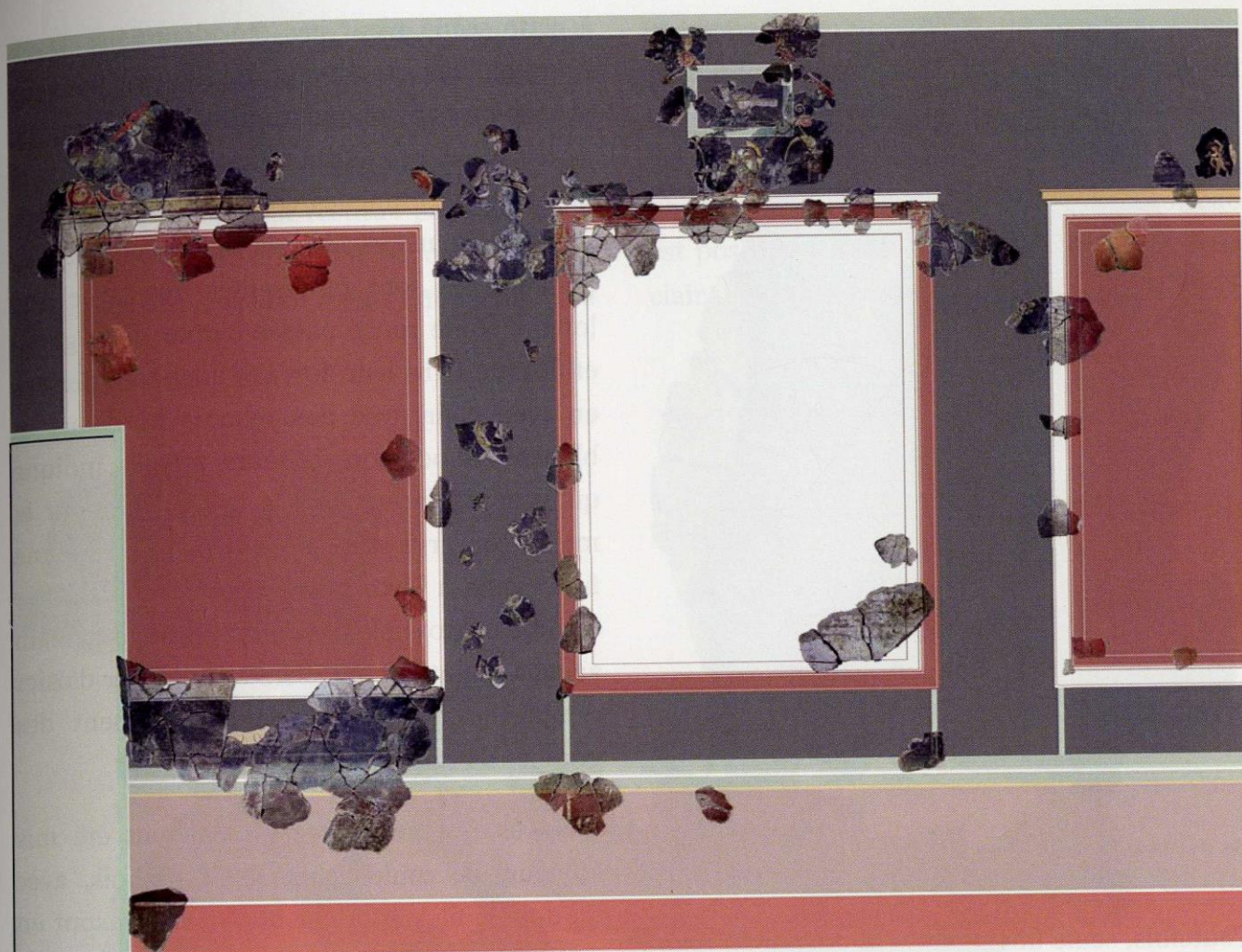


Fig. 7 - Proposition de restitution de l'ensemble 1 (DAO : SAVL).

plaque qui nous est parvenue, cet espace est occupé par une scène de chasse : une panthère – identifiable par les taches rouges ornant son pelage beige orangé – poursuit un cerf (Fig. 8). Ses pattes arrières, reposant sur la ligne de sol, tandis que les antérieures sont levées, donnent une impression de mouvement. Le bord gauche de la plaque forme un angle obtus, peint en vert, qui atteste l'existence d'une ouverture. À cette hauteur, il s'agit très probablement d'une porte.

La zone médiane présente une alternance de panneaux rouges, mesurant 1,30 m de largeur, et d'inter-panneaux. Le pigment rouge vermillon est posé sur une sous-couche jaune. Sa couleur particulièrement vive fait penser à du cinabre.



Fig. 8 - Détail du cerf situé en prédelle.



Fig. 9 - Plaque figurant un Amour.

Toutefois, seule une analyse physico-chimique permettrait de confirmer cette observation. Le panneau rouge est agrémenté de deux filets d'encadrement intérieurs blancs et encadré d'une bande blanche de 8 cm d'épaisseur, elle-même rehaussée d'un double filet bordeaux.

Le panneau est couronné d'un entablement évoquant une mouluration. Une double volute rouge asymétrique, rehaussée de jaune et ornée d'un motif floral simple, en forme d'acrotère. Une petite volute bleue y est accolée. Cet élément architectural retranscrit en peinture sert de support à un oiseau incomplet. Entre ces acrotères prennent place de petites scènes en extérieur, comme l'indiquent les arbres stylisés. Elles adoptent la même organisation que celles figurant en prédelle. Un filet jaune pâle tient lieu de ligne de sol, la profondeur est suggérée par une bande vert foncé au contact du filet. Les figures correspondant

à cette scène n'ont pas été identifiées. Deux Amours ailés constituent un élément pouvant probablement leur appartenir. Nous proposons de les positionner à cet endroit en raison de la présence de branches correspondant en tous points aux arbres stylisés déjà évoqués. Ces personnages sont représentés nus, avec une longue étoffe rouge passée autour de la gorge et flottant dans leur dos. Les ailes sont peintes en bleu clair avec des rehauts bordeaux et blancs. La position de leurs jambes indique qu'ils se déplacent vers la droite. L'Amour le mieux conservé tient dans sa main droite une fine canne à l'extrémité recourbée, identifiée comme un possible *pédum*, tandis que sa main gauche maintient sur sa tête un panier d'osier rempli de fruits verts, potentiellement des grappes de raisin (Fig. 9).

D'autres fragments de panneau ont été mis au jour, de couleur blanche cette fois, avec un double filet intérieur bordeaux. Ils sont en nombre nettement moindre que les fragments rouges. Ces proportions laissent penser que le panneau blanc pouvait bénéficier d'un emplacement particulier sur la paroi, peut-être au centre. Il est entouré d'une bande rouge vermillon sur une sous-couche jaune, marquée par un double filet blanc, et surmonté d'un entablement. Le panneau blanc bénéficie d'un traitement décoratif particulier dans sa zone de couronnement. En effet, il supporte une composition au centre de laquelle une tête repose sur une base à fond rouge, formée par ses cheveux et sa barbe (Fig. 10).

Le visage est traité dans différentes teintes de beige et les yeux sont peints en marron. Sa tête est ornée d'une coiffe (bandeau ? couronne ?) jaune et décorée de trois sphères, aux extrémités et au centre. La base sur laquelle repose cette tête se développe en deux tiges feuillues formant

des volutes grises. De ces volutes bondissent deux dauphins jaunes stylisés. Ils tiennent dans leurs gueules un ruban blanc auquel est accroché un masque (seul le masque droit a été retrouvé, le second est restitué par symétrie). Son visage est rond et joufflu, la bouche fermée et le nez et les yeux sont peints en marron. Les

cheveux sont retenus par un bandeau jaune pâle et forment une sorte de chignon au niveau des oreilles. Cette coiffure est appelée *onkos*. Un tableautin vert est porté aux angles par les dauphins. Au centre, sur le fond noir, un oiseau est posé sur une ligne de sol. De couleur rose clair, il a la tête relevée, le bec entrouvert. Le



Fig. 10 - Décor situé au-dessus du panneau blanc.



cadre est agrémenté de deux petites volutes rouges et jaunes au bas de ses bords extérieurs. Deux autres volutes sont positionnées à chaque angle supérieur et servent de support à un oves jaune et blanc. À l'angle supérieur gauche du tableautin, prend place l'extrémité pointue d'un thyrses rose et blanc, disposé en diagonale. Il est agrémenté de segments de cercles à remplissage vermillon d'où naissent des tiges à bouquets de vigne et de grappes de raisin. Cet élément est à reporter symétriquement sur le côté droit du tableautin.



Fig. 11 - Détail du candélabre à entrelacs.

Deux bagues, surmontées de deux feuilles sessiles, rythment les tiges torsadées. Elles sont agrémentées de feuilles allongées jaunes et rouges d'où sort une tige (fine tige s'enroulant sur elle-même, sans fonction de support). Un objet est également suspendu à ces bagues, de part et d'autre du candélabre. Composé d'une partie bombée et d'une partie plate, l'objet est peint en jaune avec des touches de blancs et de bordeaux. Un ruban fin s'accroche à chaque bord et est lesté à chaque extrémité par une pendeloque. Son identification n'a pas été aisée. Si certains spécialistes y voient

des cymbales, objet rituel fréquemment utilisé dans le cortège bachique, d'autres privilégient l'hypothèse d'un couvre-chef. On peut ainsi y voir un casque ou un chapeau rond à bords plats et larges maintenu par un cordon, porté par les spectateurs de théâtre, dont Dionysos est le dieu protecteur, pour se protéger du soleil ou de la pluie. Ce motif n'est pas présent à chaque médaillon, il alterne avec une tige ornée de feuilles jaunes et vertes pointues.

Comme nous l'avons signalé précédemment, l'entrelacs forme des médaillons. Trois éléments de ces médaillons nous sont parvenus : un masque joufflu, un oiseau blanc et un oiseau posé au sol. Il est impossible de dire si tous les médaillons ou quelques-uns seulement étaient ornés.

Une autre plaque montre un autre type de candélabre à hampe centrale lisse. Elle supporte une ombelle à feston. En arrière-plan prend place un motif cordiforme vert. De part et d'autre, deux paires d'ailes marquent la présence d'oiseaux dos à dos, tournés vers l'extérieur de l'inter-panneau.

Trois autres plaques arborent des ombelles : la première abritant des oves, la seconde flanquée d'un oiseau sur son côté gauche, reposant sur une volute verte et la dernière servant de support à un masque de théâtre.

Parmi les fragments qui ont été retrouvés, trois figures de grande taille ont été identifiées comme des couronnements de candélabre. La première est une figure dionysiaque (Fig. 12). Sa tête apparaît de trois-quarts face, tournée vers sa gauche, et est ornée d'une couronne de lierre et d'un double bandeau agrémenté de baies. Elle est vêtue d'un vêtement drapé, retenu à la taille par une ceinture et descendant sous les genoux. Son bras gauche, nu, maintient

un long bâton vert marqué d'une boule à sa base et décoré d'un ruban rose. Sa main droite saisit ce qui semble être une grappe de raisin. Cette figure est représentée en mouvement puisque son pied droit est relevé et que son pied gauche est peint dans des tons plus foncés. Ils reposent sur le dernier plateau du candélabre. La seconde figure mentionnée est la même que la première. Nous ne disposons que de peu d'éléments la concernant, néanmoins, nous avons pu constater qu'elle est le symétrique de celle décrite ci-dessus. En effet, sa tête est tournée vers sa droite et elle porte le long bâton contre son bras droit.

Qui faut-il voir dans cette représentation ? Les cheveux courts, le visage juvénile, la tunique simple dégageant bras et jambes, les pieds nus et l'ajout des principaux attributs peuvent indiquer la présence du dieu Dionysos lui-même. Cependant, certains détails de la tunique, comme les plissés au niveau de la poitrine, pourraient aussi faire penser à un personnage féminin de type ménade.

Une dernière plaque sur laquelle est peint un personnage ailé, portant un collier pectoral rouge et tourné de trois-quarts face vers la droite, pourrait être replacée au sommet d'un

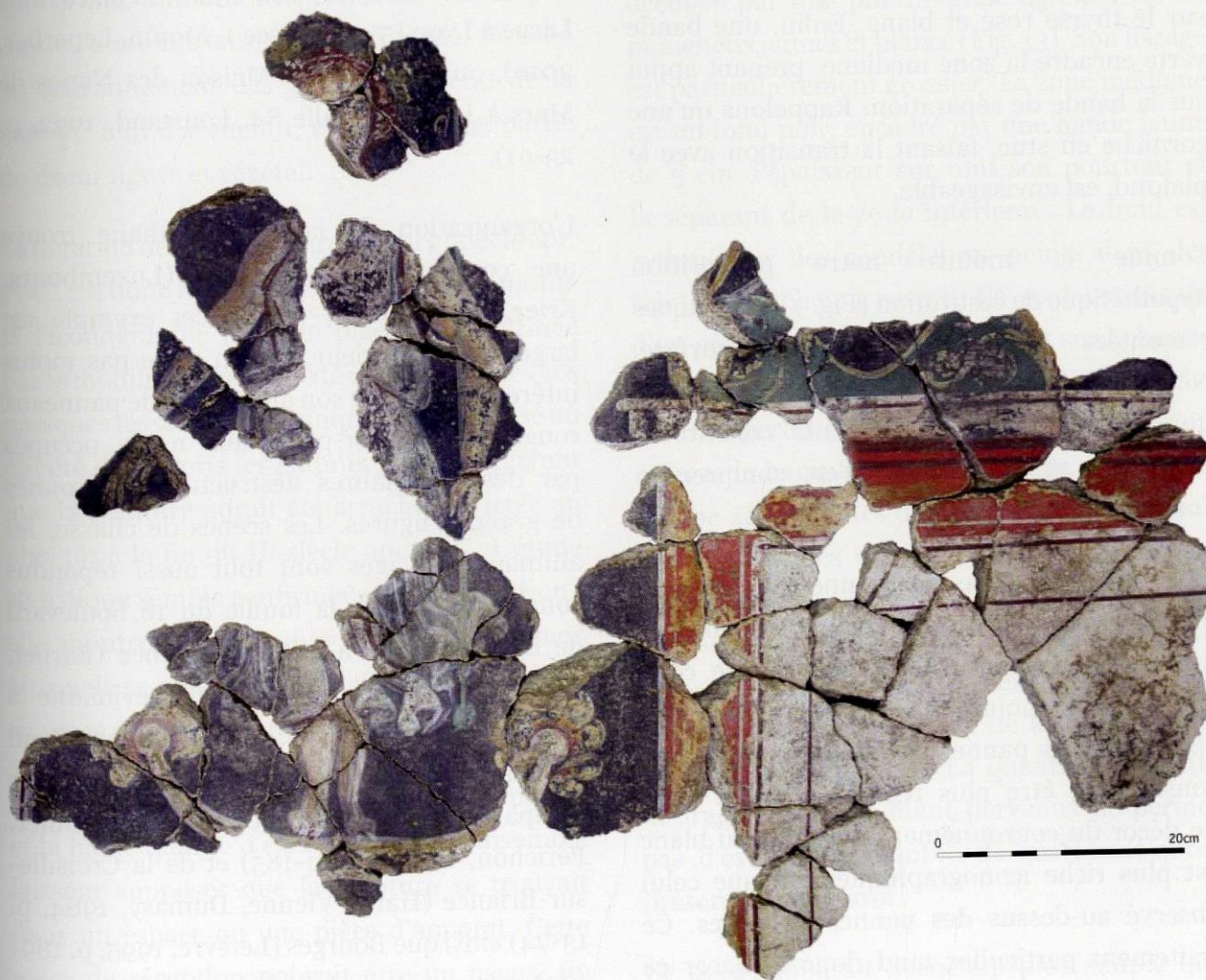


Fig. 12 - Figure dionysiaque disposée en couronnement de candélabre.

candélabre. Il s'agit peut-être d'une victoire, mais un sphinx semble plus probable dans cette composition. En l'absence du bas du personnage (un corps féminin ou des pattes de félin), il est impossible de trancher.

Sur le fond noir couronnant les panneaux, on peut voir des grappes de raisins ainsi que des feuilles de vigne. Elles semblent accrochées à des segments de cercles vermillon dont la partie convexe est dirigée vers le bas de la paroi. Ils mesurent environ 4 cm d'épaisseur et sont rehaussés de touches de peinture jaune et marron. Sur la plaque figurant le décor du couronnement du panneau blanc, on constate qu'un de ces segments de cercle prend appui sur le thyrses rose et blanc. Enfin, une bande verte encadre la zone médiane, prenant appui sur la bande de séparation. Rappelons qu'une corniche en stuc, faisant la transition avec le plafond, est envisageable.

Comme le montre notre proposition hypothétique de restitution (Fig. 7), les plaques remontées occupent une petite surface. Néanmoins, elles présentent des liaisons importantes entre les éléments constitutifs du décor et permettent d'en comprendre l'organisation.

Nous proposons de positionner le panneau blanc au centre de la paroi. Le nombre peu élevé de fragments blancs laisse penser que cette couleur était moins représentée que le rouge vermillon. Les panneaux rouges devaient, par conséquent, être plus répandus sur le mur. Le décor du couronnement du panneau blanc est plus riche iconographiquement que celui observé au-dessus des panneaux rouges. Ce traitement particulier tend donc à placer ce panneau blanc à un emplacement de choix sur la paroi, où ces éléments auraient été bien mis en avant. Le centre du mur peint semble

donc indiqué mais cela ne peut être prouvé en raison de la petite surface conservée nous étant parvenue. Le remontage des plaques indique que le panneau blanc était positionné à droite d'un panneau rouge. Il semble logique d'en restituer un autre sur son côté, par symétrie. Même si des exceptions existent, il est fréquent que les parois arborent un nombre impair de panneaux. Mais ici, il est impossible d'en indiquer le nombre exact.

La plinthe mouchetée, les compartiments ornés de touffes de feuillage, parfois agrémentés d'échassiers sont fréquents en Gaule romaine. On citera les exemples du quai Riondet à Vienne (Isère, Barbet, 1981, p. 48-83), de la place Abbé Larue à Lyon (5<sup>e</sup> arr., pièce 1, Monin, Leperlier, 2016), ou encore de la Maison des Nones de Mars à Limoges (salle S4, Loustaud, 1992, p. 23-91).

L'organisation de la zone médiane trouve une comparaison à Vichten (Luxembourg, Krier, 2002, p. 44-55). Si cet exemple est largement postérieur, il n'en reste pas moins intéressant, de par son alternance de panneaux rouges et d'inter-panneaux noirs occupés par des candélabres déstructurés couronnés de grandes figures. Les scènes de chasse, les animaux sauvages sont tout aussi répandus comme vu lors de la fouille du 16 boulevard de la République à Aix-en-Provence (Barbet, 1986, p. 30-35), ou rue Paul-Deviolaine à Soissons (Defente, 1990, p. 41-73). Pour ce qui est des candélabres à entrelacs, on citera pour comparaison ceux de Metz (Heckenbenner, Périchon, 1987, p. 181-185) et de la Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne, Dumasy, 1984, p. 13-24) ainsi que Bourges (Lefèvre, 1995, p. 189-194) et le quai Riondet à Vienne (Barbet, 1981, p. 47-83) pour les figures de couronnement.

Cette peinture réunit de nombreuses caractéristiques de la peinture murale gallo-romaine de la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et du début du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. On note par exemple la présence de candélabres beaucoup plus développés et enrichis de motifs que ceux de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Peu à peu, la surface picturale se garnit d'oiseaux et de mammifères – sauvages ou non –, des tableautins et des médaillons apparaissent et le décor se pare souvent de guirlandes. Dans la majorité des cas, les panneaux ne reposent plus sur la bande de séparation mais semblent flotter sur le fond de la zone médiane. Pour un certain nombre des éléments du corpus connu, dont cet ensemble fait partie, la zone de couronnement des panneaux prend de la hauteur afin d'accueillir, elle aussi, une partie du décor figuré et végétal.

La datation de cette peinture, fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., est donc fondée sur l'exécution des motifs et l'iconographie mise en place, et confirmée par le mobilier et le contexte archéologique. Les quelques tessons de céramique issus du fossé où ont été découverts les enduits peints suggèrent que la peinture aurait été arrachée et jetée au plus tôt à la fin du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. L'étude stylistique semble confirmer cette proposition : elle montre la survivance d'anciens schémas auxquels se mêlent les principaux apports mis en place à Lyon en cette fin de I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

L'iconographie choisie, les pigments employés et la haute qualité d'exécution de cet ensemble laissent supposer que la peinture se trouvait dans un espace ou une pièce d'apparat. Cette pièce de réception pouvait être un *oecus*, un *tablinum* ou encore, comme le suggère le thème dionysiaque, un *triclinium*. Mais la longueur supposée et hypothétique permet également

de penser à un couloir, comme c'est le cas à Vichten, qui mènerait à une pièce d'importance de la demeure.

### *Ensemble 2*

Cet ensemble a également été retrouvé dans le fossé. Étroitement mêlé à l'ensemble 3, il présente le même support de mortier. Seul le décor et les pigments employés ont permis de les distinguer. Certains fragments n'ont malheureusement pas pu être déterminés avec certitude. La surface conservée est estimée à 1,9 m<sup>2</sup>, contenue dans quatorze caisses.

Le mur se compose d'une zone inférieure occupée par une plinthe grise agrémentée de mouchetis jaunes et blancs (Fig. 13). Son lissage est particulièrement grossier. La zone médiane est un fond noir, encadré par une bande jaune de 5 cm d'épaisseur sur tout son pourtour et la séparant de la zone inférieure. Le fond est rythmé par des candélabres peints dans des teintes blanches à rosées. Ils sont constitués d'un pied campaniforme reposant sur la bande de séparation jaune, surmonté d'une boule, de deux perles et de deux feuilles sessiles d'où émerge la hampe lisse. À intervalle régulier, la hampe accueille des ombelles jaunes à festons blancs enrichies de doubles rubans à boucle aux extrémités. Des objets sont accrochés à la hampe centrale du candélabre par un ruban rose ; une corne à boire, par exemple, nous est parvenue. Nous proposons de les restituer en sommet de candélabre. La quantité restreinte de fragments nous étant parvenus ne permet pas d'estimer le nombre de ces candélabres présents sur la paroi.

Ce décor apparaît beaucoup plus simple que le précédent. Il est le vestige d'une pièce secondaire, moins importante qu'une salle de réception, telle qu'une chambre. Son revers

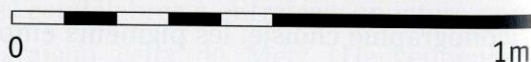
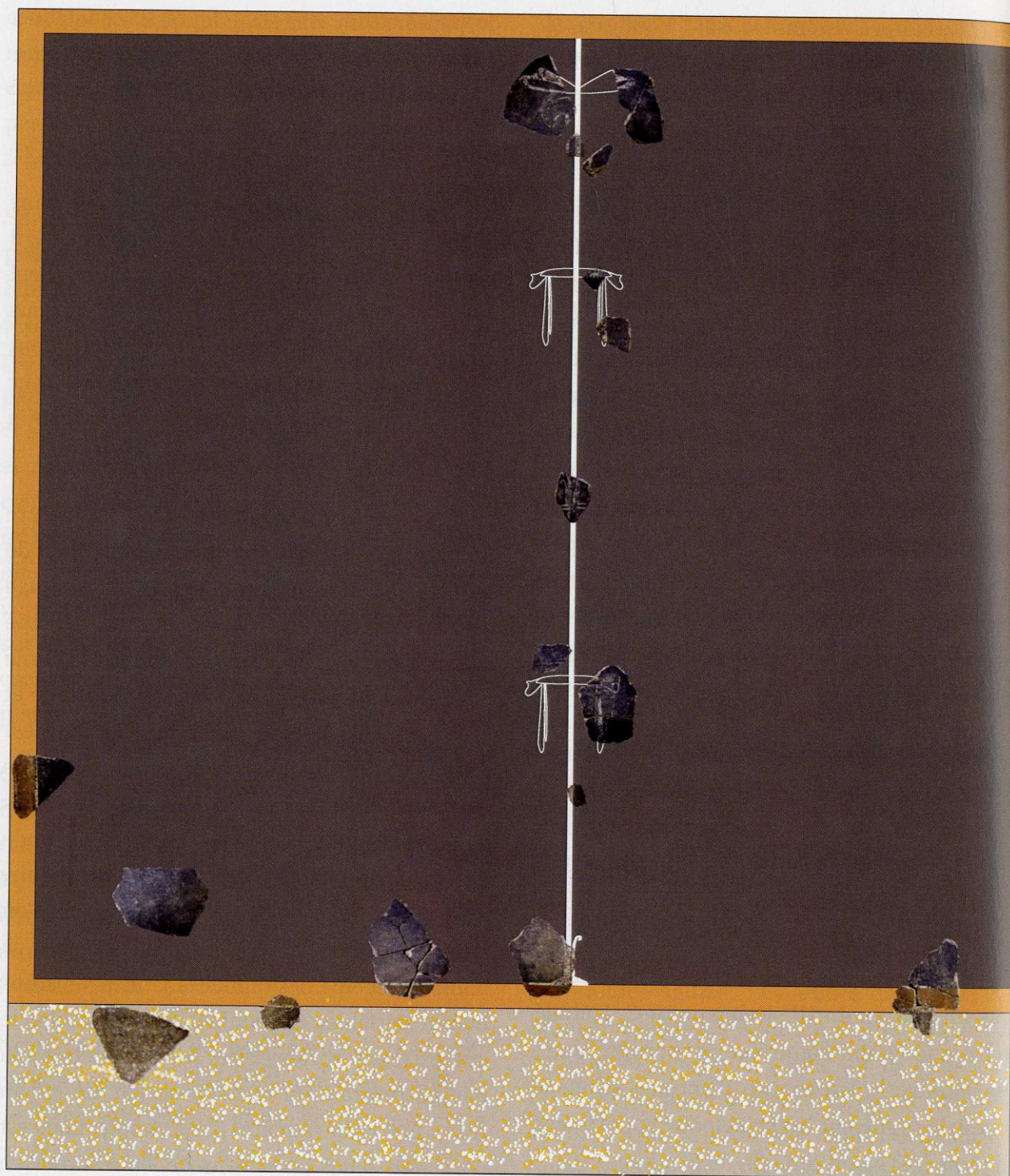


Fig. 13 - Proposition de restitution de l'ensemble 2 (DAO : SAVL).

présentant les empreintes d'un clayonnage de bois indique une cloison érigée en matériaux périssables (briques d'adobe avec un revêtement en bois).

Cette peinture est commune. On en trouve plusieurs exemples dans la région de Lyon et Vienne, comme sous la maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Le décor II de

ce premier état de la maison présente un fond noir uni scandé par des candélabres à roulettes à hampe lisse (Barbet, 2008, p. 57). Toujours sur un fond uni mais rouge cette fois, on peut citer la peinture de la pièce 12, découverte place Saint-Pierre à Vienne (Isère), où les candélabres blancs à hampe lisse rythment la zone médiane (Barbet, 2008, p. 64). Une composition identique a été mise au jour à Orange (Vaucluse) dans la maison C1 du quartier Saint-Florent (Barbet, 2008, p. 58). Le motif de la corne à boire est également très connu en Gaule romaine, notamment à Périgueux (Dordogne), maison de la rue des Bouquets (Barbet, 2008, p.151), à Aix-en-Provence, 16 bd de la République (Barbet, 2014, p. 178-197), à Eu-Bois-l'Abbé (Seine-Maritime, Barbet, 2008, p. 241-245), à Arras (Belot, 1986, p. 54-66), et à Saint-Martin-Longueau (Oise, Barbet, 2008, fig. 384). Ces exemples ainsi cités sont datés de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle.

Des fragments n'ont pu être remplacés sur la paroi. Nous proposons tout de même une restitution à part de cette guirlande végétale ornée d'un ruban rose (Fig. 14). Elle pouvait se situer entre les candélabres, sur le fond noir, éventuellement uniquement sur le tronçon central ou bien en zone supérieure avec de fausses attaches à la bande verte encadrante.

### Ensemble 3

Cette peinture est contenue dans sept caisses et concerne une surface conservée de 0,9 m<sup>2</sup>. Comme cela a déjà été signalé, l'ensemble 3 ressemble en de nombreux points techniques à l'ensemble 2 avec lequel il était mêlé dans le dépôt. Cela a entraîné des difficultés lors de l'étude pour distinguer les deux types de fragments. Nombre d'entre eux n'ont pu être attribués à l'un ou l'autre ensemble. Malgré cela, des hypothèses concernant l'organisation de la paroi ont pu être émises (Fig. 15).

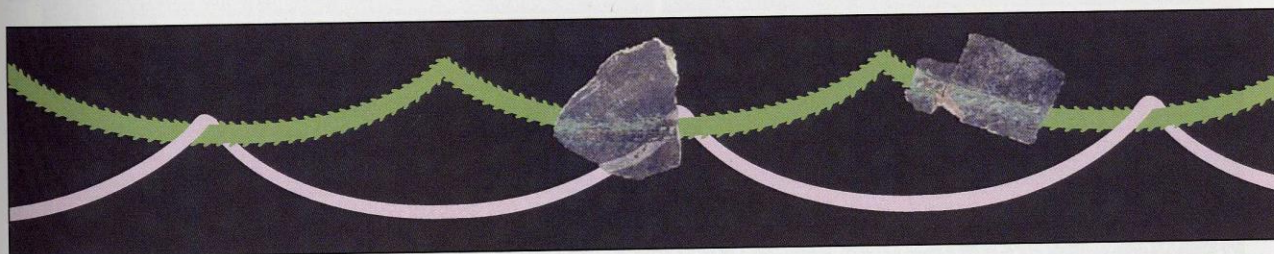
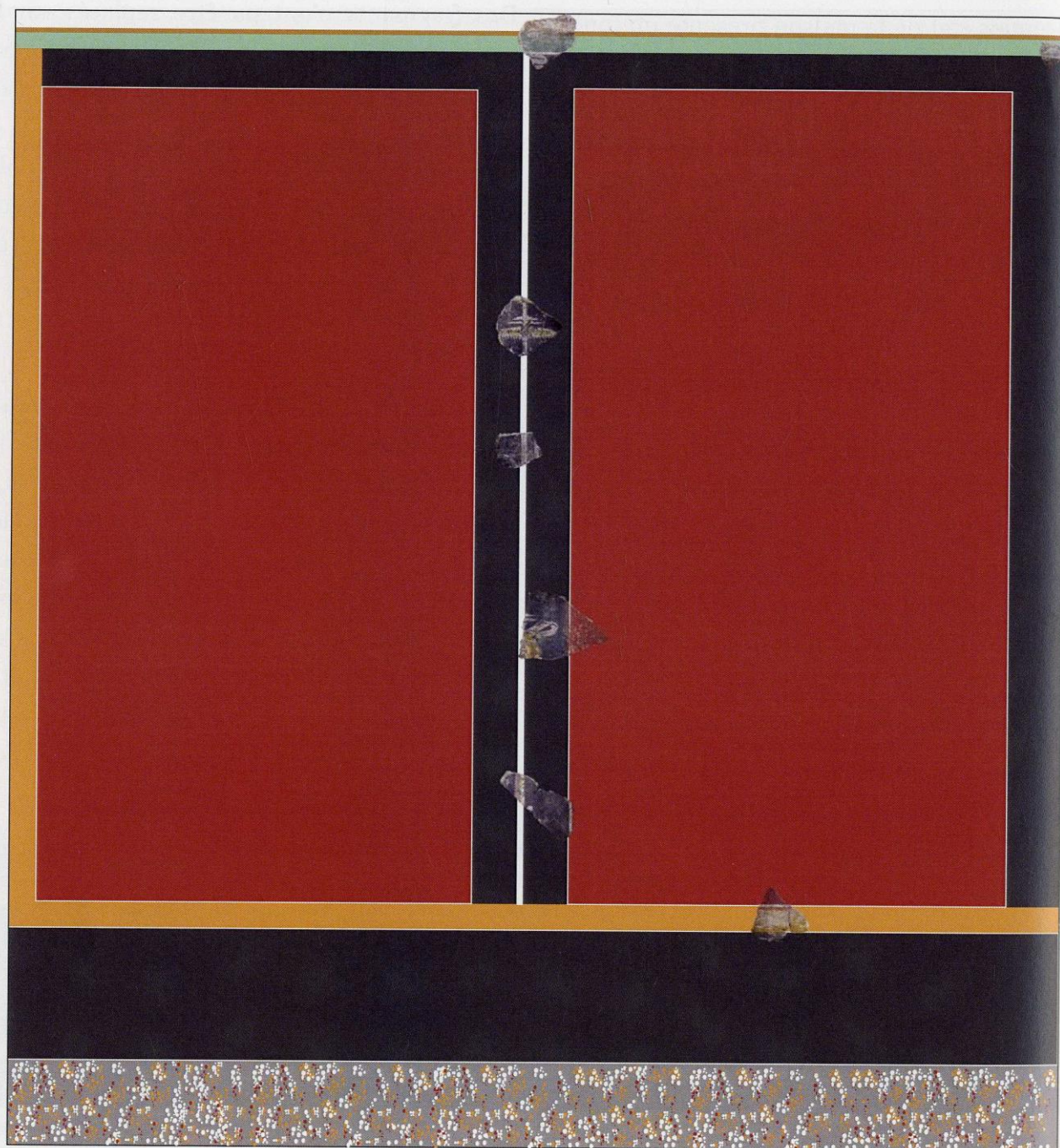


Fig. 14 - Guirlande végétale et ruban rose (DAO : SAVL).

L'ensemble 3 a une zone inférieure constituée d'une plinthe grise avec des mouchetis rouges, jaunes et blancs, surmontée d'un champ noir dont on ignore s'il est compartimenté. La transition avec la zone médiane est marquée par une bande de séparation simple de couleur jaune, épaisse de 5 cm. Des panneaux rouge ocre reposent directement sur la bande de séparation, mais on ignore leur largeur. Les interpanneaux noirs, estimés à 22 cm de

largeur, sont occupés par des candélabres, semblables en de nombreux points à ceux de l'ensemble 2. Face au peu de surface conservée et en l'absence de correspondance avérée avec l'architecture, il est impossible d'estimer les dimensions de la pièce.

La couleur rouge ocre est très répandue dans la peinture gallo-romaine. Facile d'accès, fréquemment associée au noir, on peut la voir en de multiples quartiers de Lugdunum : sur la



0 1m

Fig. 15 - Proposition de restitution de l'ensemble 3 (DAO : SAVL).

colline de Fourvière dans le parc de la Visitation (5<sup>e</sup> arr., Carrara *et al.*, à paraître), à la limite du *pomerium* au niveau de l'actuelle place Abbé-Larue à Saint-Just (5<sup>e</sup> arr., pièce 1, Monin *et al.*, 2016), ou encore sur la Presqu'île 27 rue Auguste Comte (2<sup>e</sup> arr., Carrara *et al.*, 2016). Le candélabre est somme toute assez commun et correspond à ce que l'on réalisait à Lyon à

la même période. Rappelons tout d'abord sa ressemblance avec celui de l'ensemble 2 (cf. *supra*) : hampe lisse traitée en blanc et rose, ombelle jaune à festons blancs et agrémentée de rubans, objet suspendu à la hampe par un ruban rose. On citera les mêmes comparaisons que précédemment, avec les candélabres de la

pièce 2 de la place Abbé-Larue, celui provenant du parc de la Visitation et celui de la rue Auguste Comte.

L'emploi des mêmes mortiers pour le support, les empreintes de clayonnage au revers et l'exécution de motifs similaires tendent nettement à faire penser que nous sommes en présence de deux ensembles réalisés conjointement par un même atelier, au sein d'un programme décoratif global. Il serait ainsi cohérent de considérer leurs datations contemporaines. Il est donc possible que plusieurs pièces d'une même maison arborent des décors proches, avec des éléments récurrents peu distincts les uns des autres comme les candélabres.

Quelques fragments provenant d'un autre ensemble étaient présents dans les carrés du carroyage concernant cet ensemble 3. Ils sont ornés de petites feuilles, disposées autour d'une tige jaune ocre, sur un fond blanc (Fig. 16). Aucune restitution n'a été possible en raison du nombre peu élevé de fragments mais il nous est apparu intéressant de les signaler

car ils témoignent de la présence d'un décor à fond blanc à proximité de cette *domus*, ou bien lui appartenant.

#### Ensemble 4

L'ensemble 4 a été retrouvé en fragments dans un remblai sous un sol maçonné auquel il sert de remblai. Cela témoigne d'un remploi comme tout-venant, probablement suite à une réfection, un changement d'état. Il représente 6,3 m<sup>2</sup> de surface conservée, contenue dans 43 caisses.

Sur une plinthe à fond rouge avec des mouchetis noirs et blancs se développe une zone médiane noire encadrée par une bande verte (Fig. 17).

Le fond uni est rythmé, à intervalle régulier, par des candélabres jaune clair et jaune foncé à hampe lisse, scandée par des éléments composés de deux feuilles sessiles et de perles allongées. De fines tiges jaunes semblent s'enrouler autour de la hampe. Elles supportent des gerbes de petites feuilles vertes dissimulant des fleurs. Celles-ci sont constituées d'un pistil circulaire jaune et de pétales blancs



Fig. 16 - Fragments blancs avec décor végétal.



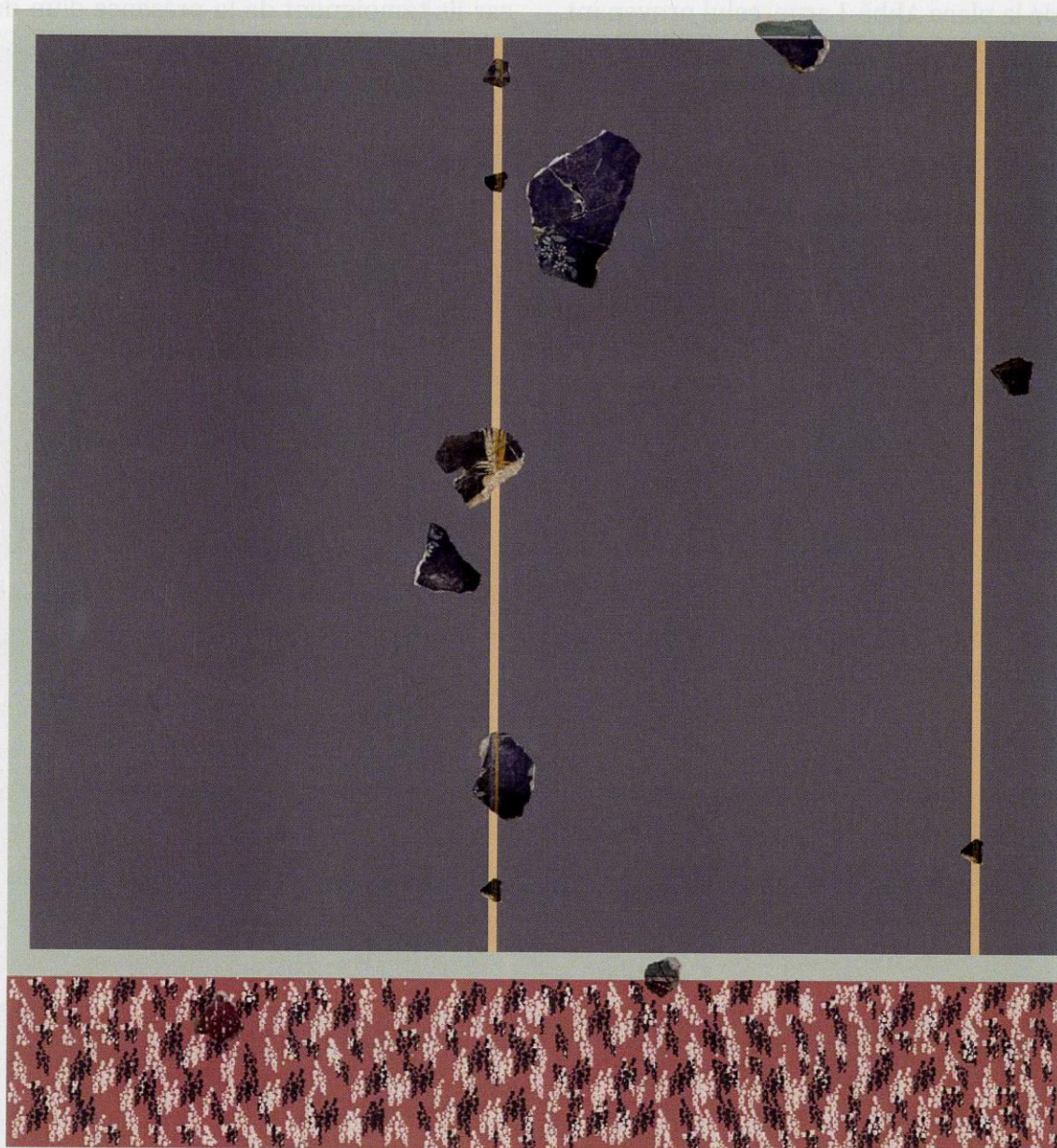


Fig. 17 - Proposition de restitution de l'ensemble 4 (DAO : SAVL)

modelés par touche, le tout rappelant une marguerite. Bien que sobre, ce décor est très soigné. Des fragments figurant des rubans très fins (<0,5 cm), ornés de pendeloques en leur extrémité, serpentant sur le même fond noir, ont également été découverts. Ici encore, des objets sont accrochés à la hampe centrale des candélabres par des rubans roses. Peints dans des tons ocre, ils n'ont pu être identifiés (masques de théâtre ?).

Une fois encore, le décor de cet ensemble est particulièrement proche de ceux des ensembles 2 et 3. Par conséquent, nous aurions tendance à le positionner au sein de la même demeure, malgré le fait que le lieu de dépôt soit éloigné et que sa destination soit tout autre (remploi).

On trouve un parallèle très proche à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) dans le décor XVII, où la zone médiane noire est scandée par des

candélabres à hampe lisse d'où s'échappent des tiges feuillues retombant en volute (Barbet, 2008, p. 57). À Sainte-Colombe (Rhône), 8-18 rue Garon, on peut également voir un candélabre à tigelles retombantes sur fond jaune (Barbet, 2008, p. 66). Pour ce qui est de la datation de l'ensemble 4, le mobilier céramique présent dans le remblai détritique date de la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. ; on estime donc que la peinture a été arrachée peu de temps auparavant donc exécutée entre la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

## CONCLUSION

Les décors peints mis au jour dans la cour de la Chaufferie de l'Hôtel-Dieu de Lyon confirment la présence d'un habitat luxueux en Presqu'île, particularité déjà bien documenté plus au sud par les nombreuses découvertes de mosaïques ou plus à l'ouest par la *domus* de la place des Célestins. Ce quartier qui semble associer demeures de prestige et installations liées au commerce fluvial s'est développé dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. L'occupation du premier noyau urbain, situé sur la colline de Fourvière, a alors près d'un siècle d'existence, sans doute saturé, il ne permet pas la construction de *domus* disposant de surface suffisamment importante pour de plus vastes mises en scène architecturales. L'urbanisation de la Presqu'île, longtemps handicapée par les risques réguliers de montée des eaux, est rendue possible par une viabilisation progressive permettant à des propriétaires aisés d'acquérir des parcelles planes, confortables, à la fois proches de leur activité économique et du centre social et politique de la ville.

Les peintures fragmentaires découvertes dans le fossé au-devant de la *domus* de l'Hôtel-Dieu – et plus particulièrement l'ensemble

1 – suggèrent une commande ambitieuse de très bonne facture. Cette réalisation prend une place de choix dans le corpus de la peinture murale lyonnaise de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

Les ensembles 2 et 3 apparaissent beaucoup plus sobres. Comme nous l'avons vu, ils sont également proches stylistiquement l'un de l'autre, ce qui nous fait dire qu'ils ont été réalisés conjointement. Dans l'hypothèse du programme décoratif d'une même demeure, il est possible qu'ils soient antérieurs à l'ensemble 1. Ornant probablement une pièce plus intime (chambre, salon privé), ils n'ont pas subi de réfection et sont restés tels qu'ils étaient dans leur premier état (première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. – milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.). Ces pièces réservées à la famille n'avaient pas de fonction de représentation et étaient donc ornées plus simplement. Mais on peut aussi imaginer que ces peintures soient toutes contemporaines, de la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Le commanditaire aurait alors choisi des enduits peints classiques, avec peu d'éléments décoratifs pour ses appartements personnels et une peinture très chargée symboliquement et ostentatoire pour la pièce de réception. La stratigraphie et le contexte archéologique de ces ensembles peints tendent à privilégier cette dernière hypothèse.

Le dernier ensemble (4) présenté ici n'a pas été mis au jour au même endroit que les précédents, ce qui a engendré des questions quant à son emplacement d'origine. En effet, son appartenance au même état que les autres ensembles n'était pas évidente. Néanmoins, la correspondance entre les motifs, tels que les candélabres à objets suspendus, et la technique d'exécution similaire nous font plutôt rattacher

cette peinture au même programme décoratif que les ensembles susmentionnés, et place sa réalisation à la même période.

Ainsi, ces quatre ensembles peints peuvent identifier les différentes fonctions des pièces d'une maison. Ils témoignent de la recherche d'une iconographie adaptée à l'espace occupé mais sont aussi représentatifs de la tendance décorative de cette période.

## BIBLIOGRAPHIE

ARLAUD C., BERTRAND E., LAUBENHEIMER F., LUROL J.-M. 1998 : « Un vide sanitaire rue Childebert à Lyon », in LAUBENHEIMER F. (dir.), *Les amphores en Gaule II. Production et circulation*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 1998, p. 193-204.

ARLAUD C., LUROL J.-M., SAVAY-GUERRAZ S., VEROT-BOURRELY A. 2000 : *Lyon, les dessous de la Presqu'île. Bourse – République – Célestins – Terreaux*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 20, Lyon, 2000.

BARBET A. 1981 : « Les peintures murales en place aux Nymphéas », *Mon Piot*, LXIV, p. 47-83.

BARBET A. 1986 : « Les fouilles de l'Aire du Chapitre (actuel Parking Pasteur) », in BOIRON R., LANDURE C., *Catalogue d'exposition*, Documents d'Archéologie aixoise 2, 1986, p. 30-35.

BARBET A. 2008 : *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, 2008.

BARBET A. 2014 : « Le décor peint des maisons d'Aix-en-Provence », in NIN N. (dir.), *Aix antique une cité en Gaule du sud*, catalogue d'exposition, musée Granet, 6 décembre 2014-3 mai 2015, Milan, 2014, p. 178-197.

BELOT E. 1986 : « Les productions de l'artisanat pictural gallo-romain à Nemetacum », in *Arras Nemetacum et la partie méridionale de la cité des Atrébate*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts, 28 mai-19 août 1986, Arras, 1986, p. 54-66.

BERTRAND E. et al. 2011 : *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu 69002 Lyon, tranche 1*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2011.

BERTRAND E. et al. 2012a : *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu 69002 Lyon, tranche 4*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2012.

BERTRAND E. et al. 2012b : *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu 69002 Lyon, tranche 3*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2012.

BERTRAND E. et al. 2015 : *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu 69002 Lyon, tranches 1 et 2*. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2015.

BERTRAND E., LEPELIER M. 2016 : « Les enduits peints de l'Hôtel-Dieu à Lyon (2<sup>e</sup> arr.), un décor remarquable du I<sup>er</sup> siècle p. C », in *Actes du colloque AFPMA de Toulouse, 21-22 novembre 2014*, Pictor 5, Bordeaux, 2016.

BLAIZOT F. (dir.) et al. 2010 : *Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine*, Gallia, 67.1, Paris, 2010.

BOUVARD E. et al. 2015 : *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu 69002 Lyon, tranche 6a*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2015.

CARRARA S. et al. 2008 : *30 rue Sainte-Hélène, Hôtel de Cuzieu, 69002 Lyon*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2008.

CARRARA S. et al. 2016 : *27 rue Auguste Comte, 69002 Lyon*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2016.

CARRARA S. et al. à paraître : *22 rue Roger Radisson, Parc de la Visitation, 69005 Lyon*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, à paraître.

- DEFENTE D. 1990 : « Représentations figurées de quelques sites en Picardie », in *La peinture murale romaine dans les provinces du Nord, Actes du XI<sup>e</sup> séminaire de l'AFPMA*, Reims, 30 avril-1<sup>er</sup> mai 1988, RAP, n<sup>o</sup> spécial 1-2, Amiens, 1990, p. 41-73.
- DELAVAL E. 1995 : *L'habitat privé de deux insulae de la ville haute de Lugdunum (Lyon) sous le Haut Empire romain*. Thèse de doctorat, Université de Provence (Aix-Marseille I), 1995.
- DESBAT A., LASCoux J.-P. 1999 : « Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine, bilan archéologique », in LEVEAU P. (dir.), *Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, Gallia, 56, 1999, Paris, 2000, p. 45-69.
- DESBAT A. 2008 : « Suppression ou élargissement de rues à Lugdunum au I<sup>er</sup> siècle par. J.-C. », in BALLEt P., DIEUDONNÉ-GLAD N., SALIOU C. (dir.), *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerranéen à la Gaule*, Rennes, 2008, p. 231-236.
- DUMASY F. 1984 : « Les peintures de la villa du Liégeaud à la Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne) », in *Peinture murale en Gaule, Actes des séminaires de l'AFPMA, Limoges (1980), Sarrebourg (1981), Nancy (1984)*, 1984, p. 13-24.
- HECKENBENNER D., PÉRICHOu D. 1987 : « Peintures murales de la Rue Marchant à Metz », in *Pictores per Provincias*, CAR 43, Aventicum V, Avenches, 1987, p. 181-185.
- KRIER J., GROETEMBRIL S., NUNES PEDROSO R. 2002 : « Peintures romaines de Vichten », *Archeologia*, 395, décembre, 2002, p. 44-55.
- LAFON X. 2001 : *Le Suburbium. Pallas*, 55, 2001, p. 199-214.
- LEFÈVRE J.-F. 1995 : « À propos des récentes découvertes. Quelques peintures de Bourges (Cher) », in *Actes des séminaires de l'AFPMA de 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*, RAP N<sup>o</sup> spécial 10, 1995, p. 189-194.
- LE MER A.-C., CHOMER C. 2007 : *Lyon 69/2. Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, 2007.
- LE NÉZET-CÉLESTIN M. et al. 1998 : *83 rue de la République, 22-24 rue Bellecordière, Lyon 69002*, Document final de synthèse, Lyon, 1998.
- LOUSTAUD J.-P. 1992 : « Les fouilles du jardin « des Récollets de Sainte-Valérie » à Limoges », *Travaux d'archéologie limousine*, 12, 1992, p. 23-91.
- MONIN M. et al. 2016 : *1, place Abbé Larue, 69005 Lyon*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, service archéologique de la Ville de Lyon, 2016.
- MONIN M., LEPELIER M. 2016 : Peintures romaines in situ, place Abbé-Larue à Lyon (Rhône), in *Actes du colloque AFPMA de Toulouse, 21-22 novembre 2014*, Pictor 5, Bordeaux, 2016.
- PÉCHOuX L. 2008 : *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Thèse de doctorat, Université Lumière (Lyon 2), 2008.
- VIPARD P. 2007 : « Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire », *Gallia*, 64, 2007, p. 227-277.